



Association Radiomodéliste des Bords de Loire

Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

Association RadioModéliste des Bords de Loire (ARBL)

32 Rue de L'Erdre 44980 Sainte Luce sur Loire.

Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 19 Novembre 2016

Les membres de l'association Association RadioModéliste de Bords de Loire (ARBL) se sont réunis en assemblée générale, le 19 novembre 2016 à 15h30, à la salle Dagorne St Luce sur Loire.

Il a été établi une feuille d'émargement des 51 membres présents et représentés. L'assemblée est présidée par Michel DESBATS en qualité de président en exercice de l'association et Christophe HENRY secrétaire.

Conformément à l'article 11 des statuts, plus de 33 % des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

Rapport moral :

Rappel des 3 fondements de l'ARBL

- la mise à disposition d'installations pour les évolutions : terrain avec piste goudronnée, salle pour le vol Indoor, plan d'eau pour les bateaux et un local avec différents outillages pour la construction.
- Le partage de connaissances et techniques entre les membres du club.
- L'apprentissage du vol et de la construction pour tous les membres. L'école de construction compte à ce jour 2 jeunes qui ont connu l'ARBL à la journée des Associations de septembre dernier.

Le président rappelle les actions du CA et les activités réalisées durant l'année. Les documents détaillés projetés sont disponibles sous forme électronique auprès du Président.

Effectifs 2016

88 adhérents (y compris les cartes club) répartis comme suit

<12ans	2
12/17ans	5
18/25ans	5
26/60ans	41
>60ans	35
Total:	88 adhérents (80+8) dont 8 cartes Club

Rapport Financier : Dépenses : 9872.80 €

Recettes : 8089.08 €



Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

Solde de l'exercice : -1783.72 €

Solde : 5660.12 €

nota : en attente facture TP bureau de 1800euros.

Les auditeurs JF Royer et Ludovic Boissinot attestent de la sincérité et de la justesse des comptes de l'année 2016.

Montant des cotisations 2017 est défini comme suit :

Pour les adhérents FFAM

moins de 18 ans : 37 € (+ 10 € revue Aéromodèles FFAM facultative)

plus de 18 ans : 62 € (+ 10 € revue Aéromodèles FFAM facultative)

Pour les adhérents UFOLEP

moins de 18 ans : 32 € ou 20 € si adhésion UFOLEP dans un autre club

plus de 18 ans : 47 € ou 25 € si adhésion UFOLEP dans un autre club

30 € pour la carte club ou le modélisme naval (adopté 5 voix contre, 10 absentions, 36 voix pour)

Election des membres du conseil d'administration pour l'année 2017 et pour un mandat de 3 ans.

Démissionnaires suite au tirage au sort du CA :

Michel Fleurance, Christian Uzenat, Didier Delom, Jean Pierre Le Goanvec

Candidats : Ludovic Boissinot, Michel Brière, Hervé Molino, Jean Philippe Serrus, Jean Pierre le Goanvec

• *Première résolution* : L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette 1ere résolution est adoptée à l'unanimité (100 % des voix).

• *Deuxième résolution* : L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette 2eme résolution est adoptée à l'unanimité (100% des voix).

• *Troisième résolution* : L'assemblée valide le projet associatif . Cette 3eme résolution est adoptée à l'unanimité (100% des voix).

• *Quatrième résolution* : L'assemblée approuve la désignation des membres du conseil d'administration. Cette 4eme résolution est adoptée à l'unanimité (100% des voix).

Projets d'activité 2017

- Ecole de construction club + projet collège la Reinetiere + Le Patio
- Vol de nuit (décembre 2016)
- Galette des rois (16 janvier)
- Portes ouvertes indoor (21 janvier)



Association Radiomodéliste des Bords de Loire

Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

- Vide grenier (22 janvier)
- Visite musée Angers Marcé
- Entretien terrain (mars et novembre 2017)
- Stage CNC, composites
- Passage brevets A et B indoor/outdoor (mars et mai)
- Multiplex days (juin)
- Journée des associations (septembre)
- Vol de nuit (décembre 2017)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40 De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel a participé Christophe HENRY. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Michel DESBATS

Président

Christophe HENRY

Secrétaire